



# PHASE 1

Diagnostic et orientations  
des parcs et des espaces  
verts de Lachine

2022  
2032

# Table des matières

MOTS DES ÉLUES ET DE LA DIRECTION

3

INTRODUCTION

7

ÉTAT DE SITUATION

9

GRANDS ENJEUX

24

VISION ET PRINCIPES DIRECTEURS

26

ORIENTATIONS ET AXES STRATÉGIQUES

28

CONCLUSION

31



## Mot de la mairesse

Chers Lachinois et Lachinoises,

Votre qualité de vie est au cœur de nos priorités. Indéniablement, les parcs et les espaces verts en sont une dimension essentielle. La science le démontre clairement : les activités de plein air ont une incidence directe sur notre santé physique et mentale. C'est pourquoi nous avons jugé crucial d'obtenir un inventaire détaillé de l'ensemble de nos installations et de vous sonder afin de pouvoir bien cerner vos besoins. Ces données nous permettront d'établir un plan d'action efficace et cohérent qui guidera nos investissements dans ce secteur pour les dix prochaines années.

L'arrondissement compte actuellement 64 parcs et espaces verts, regroupant 67 terrains sportifs, 31 aires de jeu et 37 aires de service (pergolas, abris, chalets et bâtiments) qui se déploient sur l'ensemble de notre territoire. Nos infrastructures nécessitent d'être améliorées pour mieux répondre aux réalités des différents secteurs.

Vous avez été nombreux à participer aux rencontres virtuelles et à nous faire parvenir vos suggestions. Celles-ci nous permettront de statuer sur un Plan directeur des parcs et espaces verts dans les prochains mois. Lachine connaît une croissance démographique sans précédent, qu'on estime à 20 % pour la prochaine décennie. Il est donc capital de planifier nos investissements pour aujourd'hui et pour demain. Les paliers gouvernementaux supérieurs viennent aussi appuyer financièrement la mise à niveau de nos installations actuelles et la création de nouveaux espaces de qualité. Il est primordial d'avoir une vision concertée des besoins pour que les projets puissent être effectués au bénéfice de l'ensemble des citoyens et des citoyennes, de tous âges et horizons.

Je tiens à transmettre mes plus sincères remerciements aux équipes de l'arrondissement qui sont les acteurs et actrices qui ont mis en oeuvre ce plan. Nous sommes également reconnaissants envers les équipes de la Ville de Montréal et des différents paliers gouvernementaux qui croient au potentiel de développement de Lachine et qui investissent dans notre communauté. Enfin, je tiens à remercier les citoyens et les citoyennes et les personnes élues qui participent aux consultations et qui nous partagent leurs ambitions et leurs aspirations pour que notre communauté soit à leur image : vivante et vibrante!

**Merci!**



**Maja Vodanovic**  
Mairesse de l'arrondissement de Lachine

## Mot de la conseillère d'arrondissement

Chers Lachinois et Lachinoises,

Nous sommes privilégiés de vivre dans cet endroit si beau, reconnu pour son bord de l'eau unique et tout indiqué pour la pratique des sports et des activités de plein air. Néanmoins, lorsque nous échangeons, vous êtes nombreux à me dire que nos parcs ont besoin de soins et d'amour.

Cet engagement que nous avons pris d'améliorer nos parcs et nos espaces verts s'est traduit de manière concrète, entre autres avec la reconstruction complète de la piscine du parc LaSalle et le renouvellement des terrains synthétiques du parc Dalbé-Viau. Aussi, nous adopterons bientôt un plan directeur qui détaillera nos investissements dans les parcs pour les dix prochaines années. Ces sommes nous permettront d'améliorer nos infrastructures sportives extérieures d'est en ouest. Nous constatons que plusieurs parcs ne répondent pas aux nouvelles réalités sociodémographiques de notre arrondissement avec la venue de jeunes familles et de nouveaux arrivants et arrivantes ainsi qu'un plus grand nombre de personnes âgées sur notre territoire. Les infrastructures existantes n'ont pas été pensées de façon à prioriser l'inclusivité et l'accessibilité universelle. Il est temps de remédier à la situation.

On note également que l'omniprésence des technologies numériques favorise la sédentarité dans les différents groupes d'âge de la population. Des données scientifiques démontrent que Lachine fait partie des arrondissements montréalais où le taux d'inactivité chez les jeunes est parmi les plus élevés. Dans ce contexte, notre responsabilité est non seulement de promouvoir un style de vie plus sain, intégrant l'activité physique, mais aussi d'offrir des espaces extérieurs de qualité dans nos quartiers.

Il faut aussi prendre en compte que depuis le début de 2020, avec la crise sanitaire, l'achalandage a plus que doublé dans nos parcs et nos espaces verts. Avec 52 % de nos résidents et résidentes qui vivent en appartements, les parcs de Lachine sont devenus des refuges essentiels pour la population qui ne peut bénéficier d'une cour privée. Pour les gens en télétravail, une tendance qui est là pour de bon, ces espaces extérieurs offrent aussi de nombreuses occasions de relaxer, de socialiser et de bouger. Plus que jamais, les parcs sont partie intégrante d'une communauté vibrante et en santé.

En tant que maman de deux jeunes très actifs, je suis heureuse de voir que nous cheminons rapidement vers l'adoption de notre plan directeur des parcs et espaces verts. Finalement, je tiens à remercier tous ceux et celles qui participent à ce processus visant à faire de Lachine un endroit où il fait bon vivre.



**Michèle Flannery**

Conseillère d'arrondissement  
District du Fort-Rolland

## Mot du directeur d'arrondissement

Nous sommes fiers de vous présenter la phase 1 sur le diagnostic et les orientations des parcs et des espaces verts de Lachine. Pendant plusieurs mois, les équipes des directions qui composent l'Arrondissement de Lachine, accompagnées de l'expertise d'une firme externe, y ont travaillé rigoureusement.

Cette première phase nous a permis de dresser un portrait représentatif de l'état de nos parcs, nos espaces verts et nos installations extérieures menant à de grands constats par secteur. Pour bien connaître les besoins de la clientèle des parcs et des espaces verts, le point de vue des citoyens et des citoyennes est essentiel; c'est pourquoi ces personnes sont consultées tout au long du processus. Le Plan directeur des parcs et des espaces verts s'en trouvera enrichi et s'inscrira dans une vision inclusive axée sur la mise en valeur du territoire dans une perspective de développement durable vers une transition écologique.

Cette démarche se poursuivra dans les prochains mois afin de façonner une deuxième phase qui portera sur un plan d'action qui nous permettra d'avoir une vue d'ensemble sur les investissements à prioriser en lien avec les installations de l'arrondissement et ainsi nous guider dans une saine gestion de nos actifs.

**Bonne lecture de cette première étape!**



**André Hamel**  
Directeur d'arrondissement, Arrondissement de Lachine

1.

# **Introduction**



# Introduction

## Phase 1 : Diagnostic et orientations

Dans le contexte de transformation urbaine et sociale actuel, l'Arrondissement de Lachine souhaite offrir à sa population des espaces verts de qualité. Pour ce faire, une planification à long terme est essentielle afin de poser des gestes concertés qui répondront aux besoins actuels et futurs des citoyens et des citoyennes.



Dans une première phase, ce document permet d'analyser l'offre en matière de parcs et d'espaces verts au sein de l'arrondissement et d'établir une vision et des orientations de développement. Dans une deuxième phase, ces orientations alimenteront un plan d'action concret qui accordera la priorité aux interventions visant à adapter l'offre sur différents horizons temporels en fonction de l'évolution des besoins pour les dix prochaines années.

L'expertise des différentes directions a été mise à profit pour élaborer une stratégie qui atteint les objectifs et la vision de l'Arrondissement de Lachine.

### Objectifs poursuivis de la phase 1

- Réaliser un inventaire qualitatif et quantitatif des parcs et espaces verts en tenant compte des besoins et enjeux des projets de développement sur le territoire;
- Définir une vision globale des espaces publics qui soit complémentaire à la vision montréalaise et qui s'intègre pleinement à celle des arrondissements limitrophes.

2.

# État de situation

# État de situation

## Portrait du territoire

L'arrondissement de Lachine, un des 19 arrondissements de la Ville de Montréal depuis 2002, occupe un territoire de 17,8 km<sup>2</sup>. L'arrondissement comprend plusieurs enclaves ou barrières naturelles qui ont un effet sur les dynamiques territoriales : l'autoroute 20, de nombreux chemins de fer, le fleuve Saint-Laurent et le canal de Lachine.

L'arrondissement compte quatre secteurs ayant des caractéristiques distinctives : Ouest de Lachine, Est de Lachine, Saint-Pierre et industriel<sup>1</sup>.

**Figure 1 :** Carte des secteurs de l'arrondissement de Lachine (p.4 du diagnostic)



<sup>1</sup> Le secteur industriel n'a pas été analysé dans le cadre du présent document.

## Indicateurs sociodémographiques

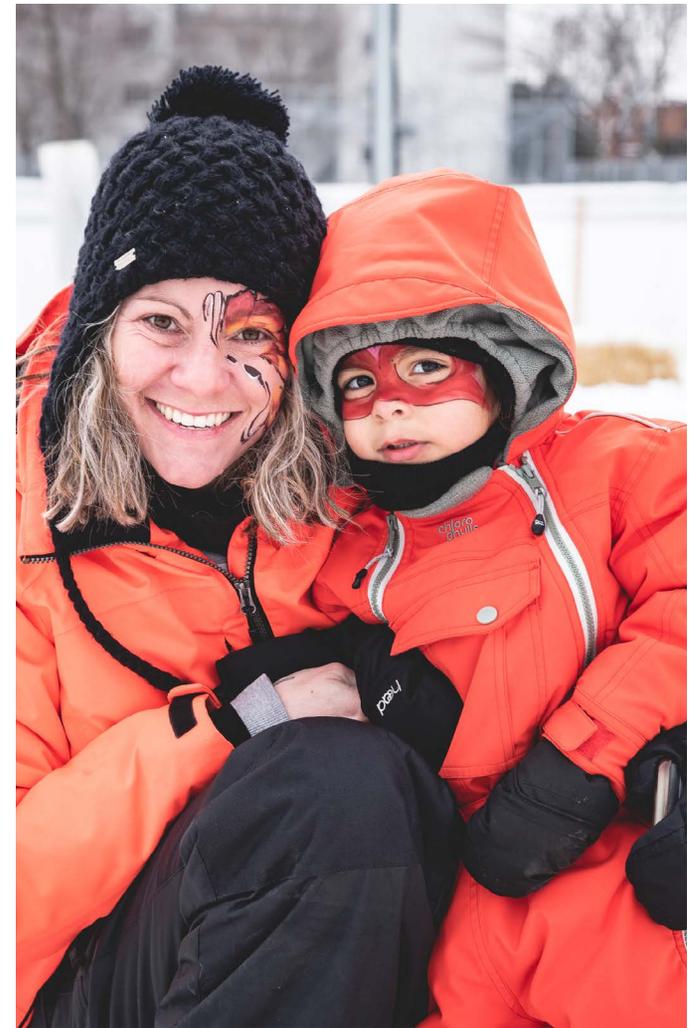
### Une croissance importante de la population

L'arrondissement de Lachine compte 44 489 résidents et résidentes. Entre 2011 et 2016, Lachine était le 2<sup>e</sup> arrondissement montréalais à avoir obtenu la plus grande croissance démographique avec 6,9 % de croissance (Montréal : +3,3 %). La croissance est restée vigoureuse depuis 2016 et les prévisions actuelles établissent une augmentation de 20 % supplémentaire d'ici 2030. Ces chiffres sont nettement supérieurs à ce qui est constaté dans l'ensemble de la région métropolitaine et ailleurs au Québec.

### Les personnes âgées de plus en plus nombreuses

La population de l'arrondissement connaîtra, d'ici 2030, des transformations importantes, marquées par l'augmentation du poids démographique des plus de 60 ans et par une diminution de la proportion de résidents et des résidentes de 20 à 59 ans. En contrepartie, la part des 0 à 19 ans devrait augmenter légèrement alors que dans la région métropolitaine de Montréal (RMR) cette proportion devrait rester stable. Ces constats sont particulièrement importants dans la planification des parcs et espaces verts puisque le choix des équipements devra s'adapter à ces réalités.

Groupe d'âge	Lachine		RMR de Montréal		Province de Québec	
	2016	2030	2016	2030	2016	2030
<b>0-19 ans</b>	<b>21 %</b>	<b>22 %</b>	<b>22 %</b>	<b>22 %</b>	<b>22 %</b>	<b>21 %</b>
<b>20-39 ans</b>	<b>26 %</b>	<b>24 %</b>	<b>27 %</b>	<b>25 %</b>	<b>25 %</b>	<b>23 %</b>
<b>40-59 ans</b>	<b>29 %</b>	<b>27 %</b>	<b>28 %</b>	<b>26 %</b>	<b>28 %</b>	<b>25 %</b>
<b>60-79 ans</b>	<b>18 %</b>	<b>21 %</b>	<b>18 %</b>	<b>21 %</b>	<b>21 %</b>	<b>24 %</b>
<b>80 ans et plus</b>	<b>6 %</b>	<b>6 %</b>	<b>4 %</b>	<b>6 %</b>	<b>5 %</b>	<b>7 %</b>

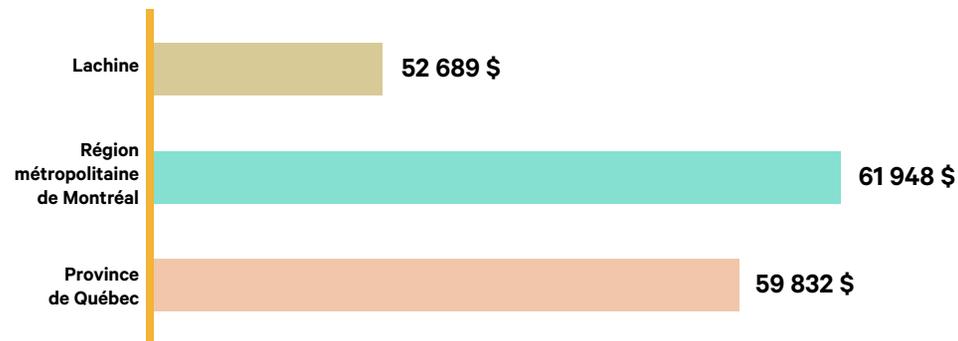


Parc Grovehill

## Un revenu médian plus faible que la moyenne métropolitaine

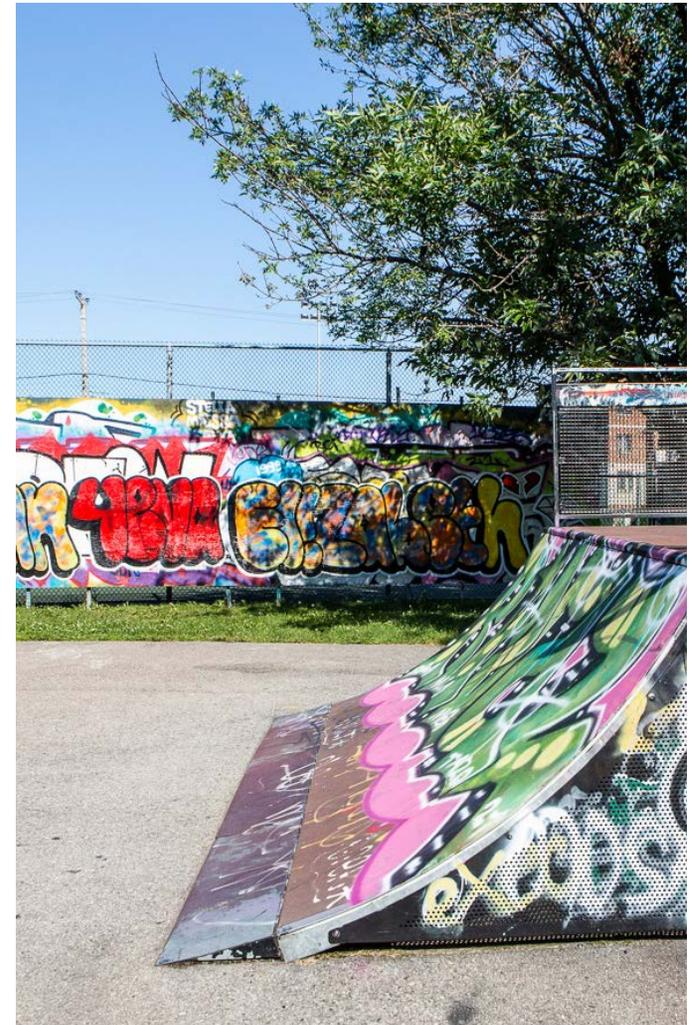
Le revenu médian (avant impôts) à Lachine est de 52 689 \$, soit un écart d'un peu plus de 9 000 \$ par rapport à ce qui est observé dans la région métropolitaine. Cela peut s'expliquer notamment par la présence de 40 % de ménages d'une seule personne. On sait néanmoins que certains quartiers de l'arrondissement ont un indice de défavorisation relativement élevé.

**Figure 5 : Revenu médian des ménages (avant impôt)**



## Une population immigrante importante

Comme dans beaucoup d'arrondissement montréalais, l'immigration fait partie du paysage culturel. À Lachine, la population immigrante est en croissance depuis 2016 et devrait atteindre 30 % de la population totale en 2030.



Parc Kirkland

## Portrait de l'offre

L'arrondissement de Lachine compte **64 parcs et espaces verts**. Avec ses 44 489 résidents et résidentes, elle présente un ratio de 21 527 m<sup>2</sup> de parcs et espaces verts par tranche de 1 000 habitants (957 721 m<sup>2</sup>/44 489 habitants X 1 000), soit 12 % en dessous de l'indice moyen des arrondissements qui est de 24 412 m<sup>2</sup>.

L'arrondissement profite de la présence d'un grand parc sur son territoire (parc René-Lévesque) et du lieu historique du Canal-de-Lachine. Le site de l'ancien port de plaisance de Lachine sera converti en un vaste parc riverain. La Ville de Montréal (Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports) élabore un important projet de restauration environnementale qui s'inscrit dans la stratégie montréalaise de lutte et d'adaptation aux changements climatiques. Ce projet fait l'objet d'une démarche spécifique pilotée par la Ville et est exclus du présent document.



Parc René-Lévesque



Parc Stoney Point

## Répartition des parcs par catégorie

La stratégie de répartition de l'offre de l'arrondissement cible davantage le développement des parcs de quartier. Les parcs-écoles permettent de bonifier avantageusement l'offre aux citoyens et citoyennes. À l'opposé, l'arrondissement dispose d'un faible ratio de mini-parcs par rapport à la moyenne de la Ville de Montréal.

Tableau 2 : Répartition des parcs et espaces verts par catégorie – 2021

Catégorie	Arrondissement de Lachine		Ville de Montréal	
	Nombre	Superficie m <sup>2</sup>	Ratio m <sup>2</sup> /1000 habitants	
Mini-parc	15	15 070	360	884
Parc de voisinage	23	84 251	1 863	738
Parc de quartier	17	542 598	12 196	8 513
Parc-école	6	120 745	2 714	424
Grand parc	2	174 411	3 920	3 084
Parc linéaire	1	20 445	460	-
<b>Grand total</b>	<b>64</b>	<b>957 721</b>	<b>21 527</b>	<b>24 412</b>



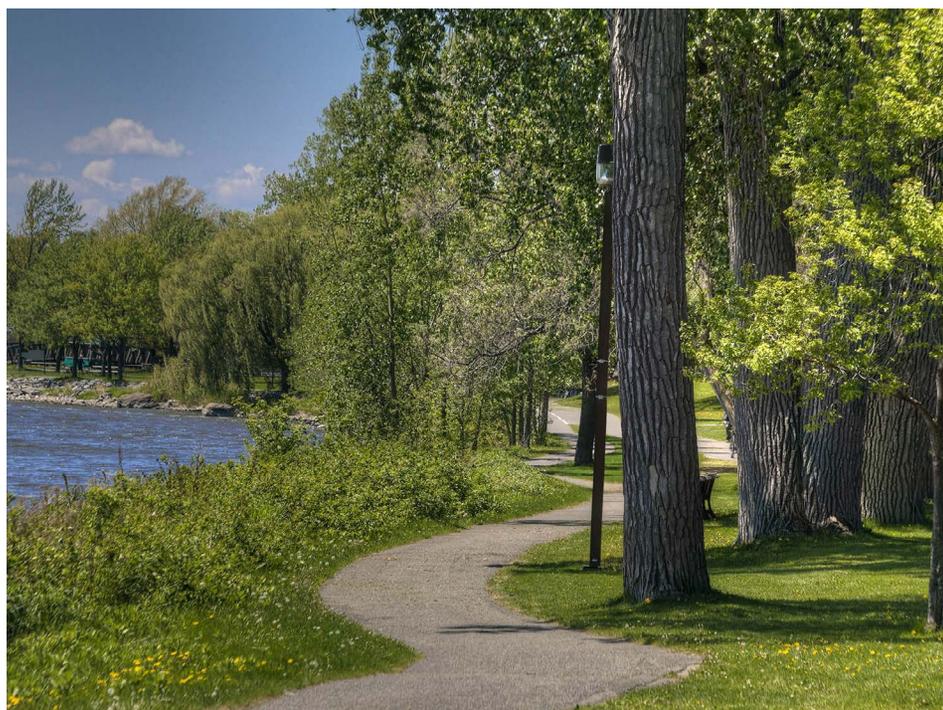
Parc Grovehill

## Répartition des parcs par catégorie et secteur

La plus forte proportion des parcs de quartier est localisée dans les secteurs Est et Ouest de Lachine. Le secteur Saint-Pierre est de loin celui qui dispose du plus faible ratio de superficie de parcs et espaces verts par habitant et habitante.

Tableau 3 : Répartition des parcs selon leur catégorie, par secteur – (ratio/1000 habitants)

Secteur (population)	Mini-parc		Parc de voisinage		Parc de quartier		Parc-école	
	Sup. m <sup>2</sup>	Ratio	Sup. m <sup>2</sup>	Ratio	Sup. m <sup>2</sup>	Ratio	Sup. m <sup>2</sup>	Ratio
Est de Lachine	3 809	158	32 257	1 337	305 297	12 657	47 445	1 967
Ouest de Lachine	10 538	697	42 384	2 802	212 824	14 071	73 300	4 846
Saint-Pierre	723	138	9 610	1 834	24 677	4 710	-	-
Ville de Montréal	-	<b>884</b>	-	<b>738</b>	-	<b>8 513</b>	-	<b>424</b>



Parc LaSalle

## Répartition des parcs par fonction

Comme dans la majorité des autres arrondissements de Montréal, une forte proportion des parcs de l'Arrondissement de Lachine est utilisée pour la pratique sportive. Ils représentent 44 % de la superficie totale.

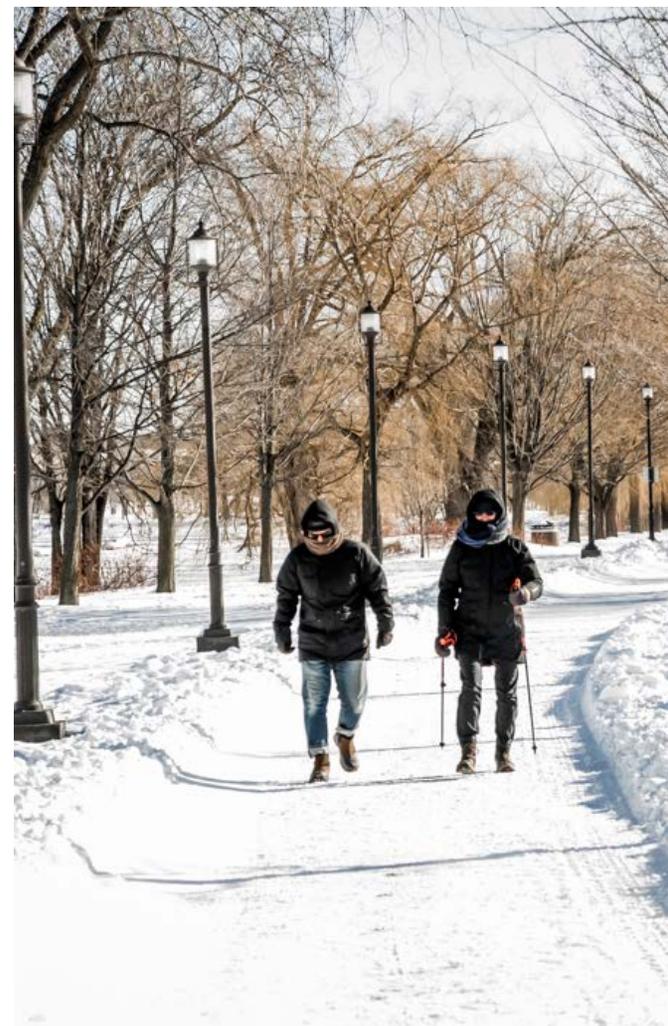
Malgré leurs nombres importants, les îlots de verdure et les places publiques (17) couvrent 4,3 % de la superficie des parcs.

Conséquence de sa localisation riveraine, 12 parcs représentant 41 % de la superficie sont localisés en bordure du canal de Lachine et du lac Saint-Louis.

Tableau 4 : Fonction des parcs par secteur

Classification	Est de Lachine	Ouest de Lachine	Saint-Pierre	Arr. de Lachine	Superficie
Institutionnelle	0	1	0	1	0,4 %
Sportive	4	7	1	12	44 %
Récréative/détente	7	3	3	13	5,6 %
Linéaire/promenade urbaine	1	0	0	1	2,1 %
Îlot de verdure/écran	2	4	0	6	1,8 %
Place publique/square	5	4	2	11	2,5 %
Jardin communautaire	4	0	2	6	2,1 %
Aire d'exercice canin	1	0	1	2	0,4 %
Riveraine	9	3	0	12	41 %
<b>Total</b>	<b>33</b>	<b>22</b>	<b>9</b>	<b>64</b>	<b>100 %</b>

Note : Définitions des fonctions des parcs en annexe



Parc riverain

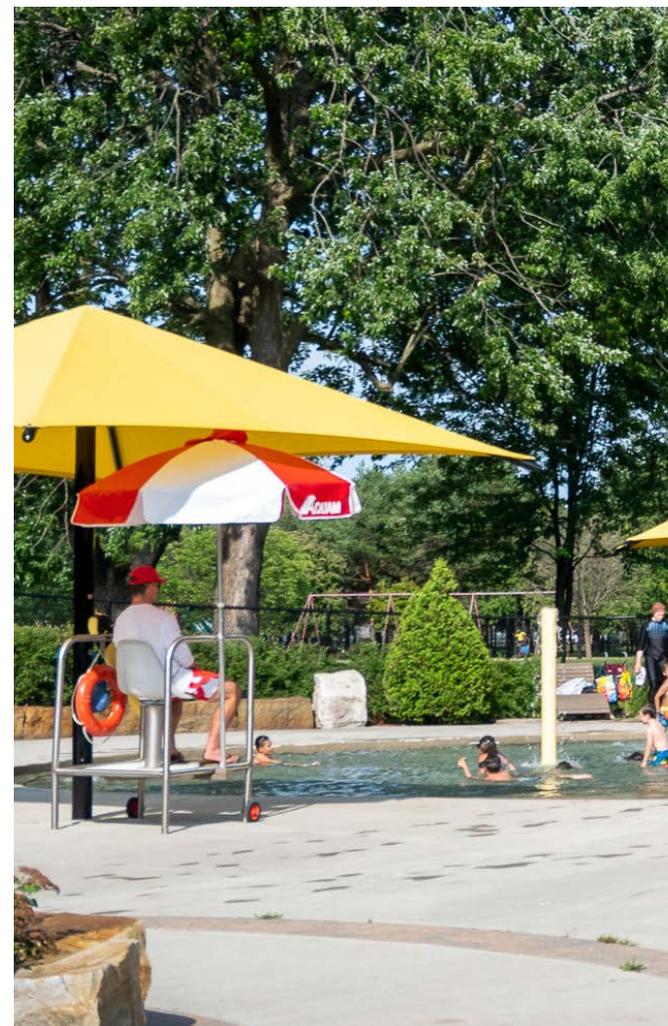
## Répartition des aires de jeu

Les 31 aires de jeu pour enfants sont globalement bien distribuées entre les secteurs. Les ratios sont inférieurs à la moyenne de la Ville de Montréal (moins d'habitants et d'habitantes/aire de jeu).

En matière de jeux d'eau, le secteur de L'Est de Lachine en compte deux et Saint-Pierre, un seul. L'Ouest de Lachine n'en a pas. En termes de ratio, l'arrondissement est en déficit par rapport à la moyenne des autres arrondissements de Montréal. En ce qui concerne les pataugeoires, l'arrondissement en compte deux, toutes situées dans le secteur Est de Lachine.

Tableau 5 : Portrait des aires de jeu par secteur

Aires de jeu	Est de Lachine Population : 24 221		Ouest de Lachine Population : 15 125		Saint-Pierre Population : 5 239		Arr. de Lachine Population : 44 489		Ville de Montréal		Principaux usagers				
	Ratio	Ratio	Ratio	Ratio	Ratio	Ratio	Ratio	Ratio	18 mois-5 ans	6-12 ans	Adolescents	Adultes	Aînés		
Équipements															
Aire de jeu 18 mois-5 ans	9	2 680	6	2 521	4	1310	19	2 342	3	437	●				
Aire de jeu 6-12 ans	4	6 030	5	3 024	3	1746	12	3 699	4	199	●				
Aire de jeu libre	0	-	3	5 042	0	-	3	14 830	51	657	●	●			
Balançoire	35	689	32	473	18	291	85	523			●	●	●	●	
Jeux d'eau	2	12 061	0	-	1	5239	3	14 830	14	205	●	●	●		
Pataugeoire	2	12 061	0	-	0	-	2	22 245	15	086	●	●			



Pataugeoire du parc LaSalle

# Répartition des aires de services

La grande majorité des aires de services sont localisées dans l'Est de Lachine. La majorité des chalets de parc sont aménagés près des grandes infrastructures sportives.

**Tableau 17 : Portrait des aires de service des parcs par secteur**

 Aires de services	Est de Lachine	Ouest de Lachine	Saint-Pierre	Arr. de Lachine
<b>Infrastructures</b>				
Bâtiment de service (toilettes)	4	0	0	4
Chalet de parc	9	2	1	12
Abri/préau	2	0	0	02
Pergola/agora/scène/kiosque	15	3	1	19



Chalet du parc Dixie

# Répartition des plateaux sportifs et récréatifs

Globalement, l'offre en matière de plateaux sportifs et récréatifs extérieurs est bien développée à l'arrondissement de Lachine. On y compte un nombre suffisant de plateaux pour la majorité des pratiques sportives et récréatives.

Tableau 6 : Portrait des plateaux sportifs et récréatifs par secteur

 Plateaux sportifs et récréatifs	Est de Lachine	Population : 24 221		Ouest de Lachine	Population : 15 125		Saint-Pierre	Population : 5 239		Arr. de Lachine	Population : 44 489		Ville de Montréal	Principaux usagers				
	Ratio	Ratio	Ratio	Ratio	Ratio	Ratio	Ratio	Ratio	Ratio	Ratio	Ratio	Ratio	Ratio	18 mois-5 ans	6-12 ans	Adolescents	Adultes	Aînés
Soccer synthétique 11 joueurs	1	24 121	0	-	0	-	1	44 489	29 411							●	●	
Soccer naturel 11 joueurs	2	12 061	3	5 042	1	5 239	6	7 415	15 639							●	●	
Soccer naturel 5 joueurs	6	4 020	0	-	2	2 620	8	5 561	11 215					●	●	●		
Soccer naturel	10	2 412	0	-	0	-	10	4 449	29 411	●	●							
Football	1	24 121	1	15 125	0	-	2	22 245	42 617							●	●	
Baseball/balle molle	6	4 020	4	3 781	0	-	10	4 449	10 458					●	●	●		
Tennis	12	2 010	6	2 520	2	2 620	20	2 225	4 089					●	●	●		
Basketball	3	8 040	2	7 583	1	5 239	17	7 415	12 264					●	●	●		
Volleyball de plage	1	24 121	3	5 042	0	-	4	11 122	33 425							●	●	
Pétanque/bocce	16	1 508	0	-	1	5 239	17	6 217	10 395								●	●
Pickleball	0	-	0	-	0	-	0	-									●	●
Piste d'athlétisme	1	24 121	0	-	0	-	1	44 489	53 137							●	●	
Modules planche à roulettes	2	12 061	1	15 121	1	5 239	4	11 122	65 565					●	●	●		
Piste BMX	0	-	0	-	0	-	0	-						●	●	●		
Piscine	2	12 061	3	5 042	1	5 239	6	7 415	22 139	●	●	●	●					
Patinoire extérieure	4	6 030	3	5 042	2	2 620	9	4 943	12 817					●	●	●	●	
Sentier de glace	0	-	0	-	0	-	0	0	19 330					●	●	●	●	
Aire de glissade	0	-	1	15 121	0	-	1	44 489	51 657	●	●	●	●					

Parc Grovehill



Parc Grovehill



Plancher de danse

# Principaux constats de l'analyse de l'offre

## Constats généraux pour l'arrondissement

- L'affichage et la signalisation des parcs ne sont pas harmonisés et plusieurs n'en ont pas
- La population souhaite l'ajout de modules d'entraînement extérieur, de certaines activités encadrées (cardio plein air, yoga) et d'un point de location d'équipements de plein air
- Il y a un manque de plateaux sportifs et récréatifs pour les personnes âgées
- L'éclairage n'est plus conforme aux normes dans plusieurs parcs
- L'arrondissement est marqué par l'absence de parcs adaptés pour la clientèle à mobilité réduite
- Les parcs riverains souffrent d'un problème d'érosion des berges



Parc Michel-Ménard

# Constat par secteur

## Est de Lachine



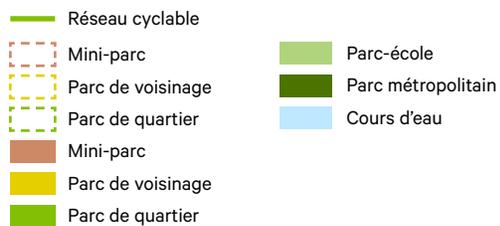
- Réseau cyclable
- Mini-parc
- Parc de voisinage
- Parc de quartier
- Parc-école
- Parc métropolitain
- Cours d'eau



- 10,4 % du secteur de l'Est de Lachine est désigné en parcs et espaces verts, soit un taux deux fois supérieur à la moyenne de l'arrondissement.
- On y retrouve 50 % des parcs (33 sur 64) qui couvrent 61 % de la superficie totale des parcs et espaces verts de l'arrondissement.
- Le secteur profite de la présence des 2 grands parcs (René-Lévesque et nouveau parc riverain).
- 9 des 33 parcs du secteur ont une fonction riveraine.
- On y retrouve 1 seul parc-école (Dalbé-Viau).
- Présence du plus important parc sportif de l'arrondissement (parc LaSalle) d'une superficie de près de 165 000 m<sup>2</sup>.

# Constat par secteur

## Saint-Pierre

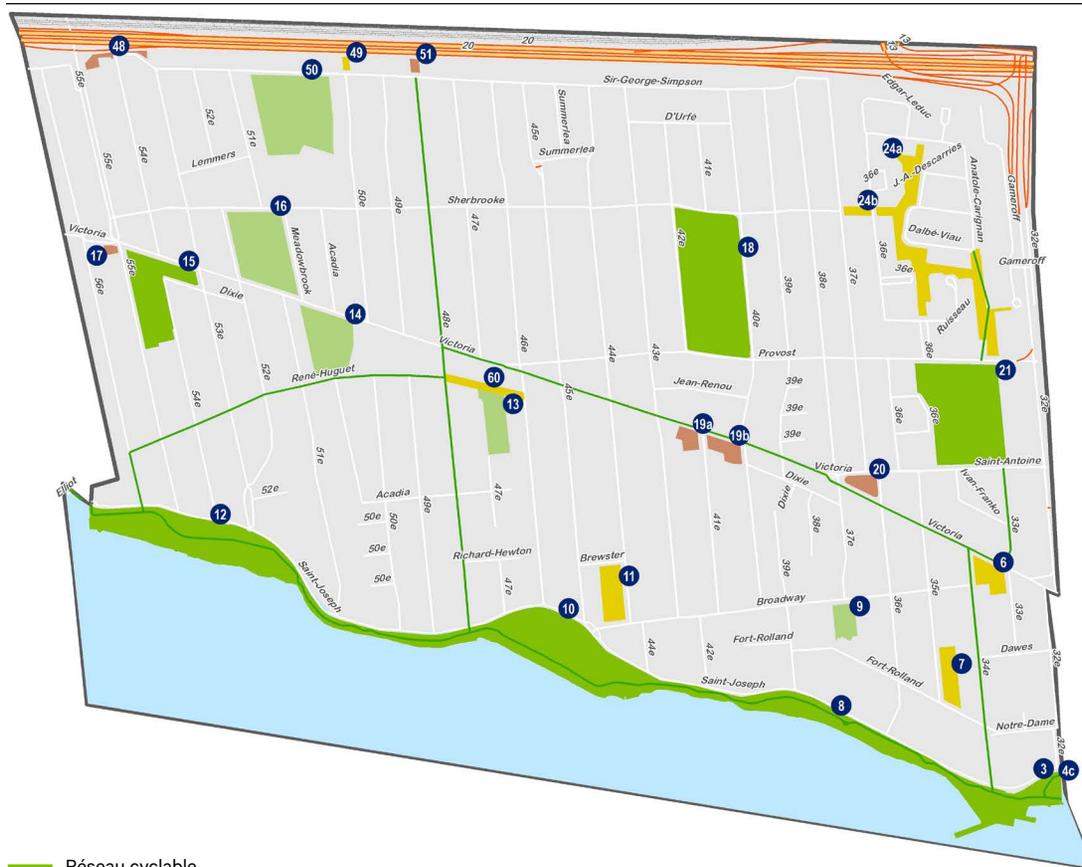


- L'absence d'une infrastructure cyclable sécuritaire à l'échangeur Saint-Pierre rend le passage particulièrement dangereux et n'incite pas au transport actif.
- La superficie du secteur Saint-Pierre désignée en parcs et espaces verts est de 3,8 %, soit un taux inférieur à la moyenne de l'arrondissement (5,3 %).
- Le secteur Saint-Pierre présente un ratio de parcs et espaces verts de 6 683 m<sup>2</sup>/1000 habitants et habitantes, un résultat largement inférieur à la moyenne de l'arrondissement (21527 m<sup>2</sup>).
- On y retrouve 14 % des parcs (9 sur 64) qui couvrent 4 % de la superficie totale des parcs et espaces verts de l'arrondissement

# Constat par secteur

## Ouest de Lachine

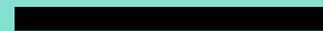
PHASE 1 : DIAGNOSTIC ET ORIENTATIONS DES PARCS ET DES ESPACES VERTS DE LACHINE 2022-2032



- La superficie du secteur Ouest de Lachine désigné en parcs et espaces verts est de 8,9 %, soit un taux supérieur à la moyenne de l'arrondissement (5,3 %).
- L'Ouest de Lachine présente un ratio de parcs et espaces verts de 22 416 m<sup>2</sup>/1000 habitants, un résultat légèrement supérieur à la moyenne de l'arrondissement.
- On y retrouve 34 % des parcs (22 sur 64) qui couvrent 35 % de la superficie totale des parcs et espaces verts de l'arrondissement.
- Le secteur profite de la présence de 5 des 6 parcs-écoles de l'arrondissement.
- Le secteur compte 3 parcs riverains couvrant 33 % de la superficie totale de l'Ouest de Lachine en parcs et espaces verts (339 045 m<sup>2</sup>).
- Son ratio de mini-parcs est 4 fois plus élevé que les 2 autres secteurs soit 697 m<sup>2</sup>/1000 habitants.
- Il n'y a ni d'aire d'exercice canin ni de jardin communautaire dans l'Ouest de Lachine.

3.

# **Grands enjeux**



# Grands enjeux

## Cinq grands enjeux à considérer

La réalisation du diagnostic a permis de déterminer cinq grands enjeux de développement et d'aménagement :

### I. ACCESSIBILITÉ ET MOBILITÉ

Cet enjeu fait référence à des politiques, des mesures et des actions qui devront être adoptées et mises en place afin d'accroître l'accessibilité des différentes clientèles aux parcs et installations de l'arrondissement tout en favorisant l'accessibilité universelle, l'ADS+, et les déplacements actifs et sécuritaires sur le territoire.

### II. DISPONIBILITÉ DES INFRASTRUCTURES, ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

L'enjeu de disponibilité des équipements et des services fait référence à la nécessité pour l'arrondissement d'adapter et de développer son offre (infrastructures, équipements et activités) pour répondre aux besoins de tous ses citoyens et citoyennes, en fonction de son évolution sociodémographique.

### III. CONSERVATION ET PÉRENNISATION DES ESPACES NATURELS ET PUBLICS

L'enjeu de conservation et de pérennisation des espaces naturels et publics fait référence à la mise en place de mesures préventives et réglementaires qui encadreront de façon responsable le développement et l'exploitation des actifs de l'arrondissement au bénéfice de la population actuelle et des générations futures.

### IV. ATTRACTIVITÉ ET PROMOTION

L'enjeu d'attractivité et promotion fait référence au développement, à l'optimisation et à la promotion de certains équipements et actifs de l'arrondissement dans le but d'encourager davantage de citoyens à adopter de saines habitudes de vie et d'accroître la valeur attractive de Lachine dans une perspective de développement économique.

### V. MISE À NIVEAU ET DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE

L'enjeu de mise à niveau et de développement de l'offre fait référence à la nécessité d'investir dans l'entretien, la maintenance et le développement de l'offre actuelle afin de pérenniser les actifs de l'arrondissement et d'améliorer l'expérience et la sécurité des clientèles dans une perspective d'adaptation aux changements climatiques.

Parc de la Marina d'escale



Parc-école Meadowbrook



Parc Grovehill



4.

# **Vision et principes directeurs**



# Vision et principes directeurs

## Une vision renouvelée

D'ici 2031, les parcs et les espaces verts de l'arrondissement de Lachine seront considérés comme un actif incontournable mis à la disposition des citoyens et des citoyennes de toutes les générations, actuelles et futures.

Le réseau des parcs favorise l'inclusion et les saines habitudes de vie dans un environnement accueillant et sécuritaire.

Il facilite la socialisation et la pratique d'activités sportives, récréatives et culturelles. Plusieurs espaces offriront une expérience davantage axée sur le rapprochement avec la nature et la détente.

## Des principes directeurs pour guider nos actions

1. Les intérêts et les besoins de la population au cœur de la planification et de l'aménagement des parcs et espaces verts.
2. La mise en valeur des espaces riverains pour un meilleur accès à l'eau et le maintien d'un regard sur l'histoire.
3. La promotion de l'activité physique et de la vie active pour la santé des citoyens et des citoyennes
4. La qualité, l'accessibilité et la diversité de l'offre pour des expériences sécuritaires, divertissantes et stimulantes.
5. Le développement durable et la transition écologique pour la pérennité du territoire et le bien-être collectif.

Parc Kirkland



Plancher de danse



Parc Saint-Louis



5.

# **Orientation et axes stratégiques**

---

# Orientations et axes stratégiques

La réalisation du diagnostic a permis de définir les éléments nécessaires pour l'identification des orientations et des axes stratégiques, qui à leur tour guideront les travaux de la phase 2 sur les actions à prévoir pour les dix prochaines années.

## **Orientation 1 : Valoriser et mettre à niveau les parcs et espaces verts**

Cette orientation cible la réfection, le remplacement, la mise aux normes et le réaménagement des parcs et espaces verts afin d'améliorer leur état, d'harmoniser le mobilier et les équipements ou d'adapter l'offre de manière à mieux répondre aux besoins de la population.

### **Axes d'intervention**

- 1.1 Mini-parcs et parcs de voisinage
- 1.1 Parcs de quartier
- 1.2 Grands parcs
- 1.3 Autres espaces verts

## **Orientation 2 : Accroître l'accessibilité, la mobilité et la sécurité dans le réseau**

Cette orientation cible les interventions en lien avec le développement de l'accessibilité, l'équité et l'égalité ([ADS+\\*](#)), la mobilité et les déplacements actifs ainsi que l'ensemble des enjeux de sécurité du réseau.

### **Axes d'intervention**

- 2.1 Confort, sécurité et signalisation
- 2.3 Espaces riverains
- 2.4 Accessibilité pour tous

Parc Kirkland



Nouveau parc riverain



????



### **Orientation 3 : Développer l'offre en fonction des nouveaux besoins**

Cette orientation cible tout particulièrement la planification, l'aménagement ou l'implantation de nouveaux espaces publics et l'intégration de nouveaux équipements sportifs et récréatifs dans les espaces existants.

#### **Axes d'intervention**

- 3.1 Nouveaux parcs et espaces verts
- 3.2 Bâtiments et équipements de services
- 3.3 Aménagements et transition écologique
- 3.4 Équipements récréatifs et sportifs

### **Orientation 4 : Accroître l'attractivité et la promotion du réseau des parcs et espaces verts**

Le développement de l'offre en matière d'infrastructures et équipements pour les espaces publics n'est pas une fin en soi. La planification, l'organisation et l'animation des espaces en plein air permettent d'optimiser les investissements et de rejoindre davantage la population. L'attractivité des parcs contribue à l'adoption d'habitudes de vie saines.

#### **Axes d'intervention**

- 4.1 Programmation
- 4.2 Animation et diffusion
- 4.3 Partenaires et événements



6.

# **Conclusion**

# Conclusion

Dans cette première phase, l'élaboration d'un diagnostic et des orientations a permis d'établir les bases qui mèneront à un plan d'action solide sur dix ans. D'une part, ils témoignent de l'inventaire et de l'état de l'offre actuelle sur le territoire de l'arrondissement et d'autre part, ils établissent les principes directeurs, la vision et les orientations qui guideront les futures actions.

À partir de ces éléments, l'Arrondissement travaillera sur l'élaboration d'un plan d'action à titre d'outil d'aide à la décision destiné à l'usage des personnes élues et des gestionnaires, élaboré à partir d'une démarche rigoureuse par laquelle les citoyens et les citoyennes ainsi que les organismes pourront s'exprimer et contribuer à l'établissement des actions.

Cet exercice est le fruit d'un travail de collaboration et de concertation entre les différentes directions de l'Arrondissement de Lachine et constitue l'épine dorsale vers un mode d'emploi et l'atteinte de la vision de développement du réseau des parcs et des espaces verts de Lachine.

7.

# **Annexe - Définitions**

---

# Annexe

## Catégories de parcs et espaces verts

- **Mini-parc** : ce sont les plus petits espaces du réseau. Il s'agit d'espaces aménagés avec de la pelouse ou des végétaux. Ils peuvent contenir du mobilier urbain et sont destinés à la détente, aux commémorations ou à l'animation urbaine.
- **Parc de voisinage** : ce sont des espaces généralement localisés au sein des secteurs résidentiels. Ils offrent fréquemment des aires de jeu pour enfants et sont composés d'aires paysagées et d'aires de détente.
- **Parc de quartier** : ce sont les unités de base du réseau municipal. Ces espaces sont destinés à la détente et aux loisirs de l'ensemble des habitants d'un quartier. Ils sont généralement composés d'aires paysagées, d'aires de jeu pour enfants et d'aires de détente. Ils sont également dotés d'installations sportives et récréatives.
- **Parc-école** : ce sont des espaces verts adjacents aux établissements scolaires accessibles aux citoyens en dehors des heures d'ouverture des écoles.
- **Grands parcs** : ce sont des unités faisant partie du réseau des parcs de la Ville de Montréal. Le site jouit d'une grande notoriété, d'une polyvalence, d'un pouvoir d'attraction et d'une forte fréquentation.
- **Parc linéaire** : ce sont des espaces essentiellement linéaires consacrés principalement aux déplacements actifs et profitant très fréquemment d'une piste cyclable, sentier piétonnier ou multifonctionnel.

## Fonctions des parcs

- **Institutionnelle** : espace vert situé sur les terrains appartenant à une institution (ex. : institution religieuse, hôpital, cégep, etc.).
- **Sportive** : composé d'installations sportives et récréatives spécialisées répondant aux normes des différentes pratiques sportives.
- **Récréative** : espace visant à offrir une polyvalence d'équipements favorisant la pratique de loisirs, la détente, la socialisation et les jeux libres.
- **Détente** : espace aménagé principalement pour la détente et la socialisation, équipé de mobilier.
- **Linéaire/Promenade urbaine** : espace essentiellement linéaire consacré principalement aux déplacements actifs et profitant très fréquemment d'une piste cyclable, sentier piétonnier ou multifonctionnel.
- **Îlot de verdure/Écran** : espace aménagé essentiellement de pelouse et végétation pour contribuer à l'embellissement du territoire et au verdissement, ou créer un écran antibruit végétalisé.
- **Place publique/Square** : fonction paysagère visant à mettre en valeur un lieu de transit.
- **Jardin communautaire** : jardin consacré à la collecte, la culture et la présentation d'une large gamme de plantes identifiées.
- **Aire d'exercice canin (AEC)** : espace clôturé permettant aux propriétaires de chiens de laisser courir librement leur animal de compagnie.
- **Riveraine** : espace municipal aménagé sur la rive d'un cours d'eau offrant un accès libre aux citoyens et aux citoyennes



Lachine  
Montréal